

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [\*Recherche\*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Keryado, son histoire](#)
4. [Enclaves lorientaises](#)
5. Château de Tréfaven

## Château de Tréfaven

---

C'est sur le territoire de Keryado que se trouve le plus ancien édifice du territoire de Lorient : le château de Tréfaven construit sur un promontoire rocheux des rives du Scorff.

Ancienne seigneurie qui appartient aux seigneurs de Kémenet-Hébois, elle revient, après des mariages successifs, aux seigneurs de Léon en 1206 puis aux Rohan en 1322. Ensuite, cette terre est constituée en dot à Louise de Rohan, fille d'Édouard qui se marie avec Patry de Châteaugiron, puis enfin à Jean de Rostrenen. Jean de Rostrenen (dernier seigneur qui en fait sa principale résidence) échange le fief entier de Tréfaven contre la seigneurie du Couëdor (baillage de Ploërmel) appartenant au sire de Guéméné-Guégant (famille de Rohan). En 1446, le sire de Guéméné-Guégant projette la réunion des fiefs de La Rochemoisan, Querrien et Tréfaven en une seule châtellenie administrée par les mêmes

magistrats et les mêmes officiers. En 1474, le vicomte de Rohan effectue le partage de son domaine et laisse à son fils Charles la seigneurie de Guémené, La Rochemoisan et Tréfaven. Les Rohan-Guémené deviennent ainsi les propriétaires des terres.

En 1482, Louis II de Rohan-Guémené transforme le manoir d'origine en place forte qui permet la surveillance des estuaires du Scorff et du Blavet. L'autorisation de fortification lui est donnée par le duc de Bretagne François II par une lettre donnée à Nantes le 10 juin 1482. Il adjoint à l'édifice des tours, des murailles, un pont-levis mais également des douves. Il y transfère le droit de guet et de garde et la juridiction de La Rochemoisan. L'édifice est restauré en 1575. Le château est décrit dans un aveu de 1682 : « Le chasteau de la terre et seigneurie de Tréfaven, le quel consiste dans un grand corps de logis, flanqué de deux grosses tours, qui regarde au midi les rivières de Scorff et de Blavet se joignant ensemble un peu au dessous ; lequel grand corps de logis a de long, entre les deux tours, 116 pieds, et de haut 51 pieds, sans compter les fondements ; et chacune des dites tours a 51 pieds de diamètre et 61 pieds de hauteur, sans que les fondements y soient compris, à machicoulis de pierres de taille. Un autre corps de logis, joignant la rivière de Scorff du côté du soleil levant, aboutissant à l'une des dites tours, lequel contient 75 pieds de long, et 40 pieds de haut ; la court du chasteau, dans laquelle sont les écuries ; enfin le jardin du chasteau. Et sont la dite court et le dit jardin enclos et fermés par les dits corps de logis et par des murailles ; le tout contenant par fond deux journaux et 32 cordes. »

Dans l'enceinte du château, il existait une chapelle privée dédiée à saint Judicaël (déformé en saint Uhel). La chapelle qui n'a pas été conservée n'apparaît déjà plus en 1666 et son dernier chapelain aurait été le compagnon de Jean de Rostrenen, Dom Alanou (chapelain et bouteiller). À cette époque, deux autres chapelles dépendent de la châtellenie : les chapelles Saint Armel et Saint Christophe. À cette époque, elles sont essentiellement desservies aux principales fêtes de l'année et aux jours de pardons. Un vicaire de Ploemeur recevait alors des princes de Guémené un traitement de douze livres par an.

Aujourd'hui, du château de Tréfaven, il reste une tour et le corps de Logis. L'autre tour s'est effondrée le 23 décembre 1803 avec une partie des autres bâtiments, lors d'une violente tempête qui dure trois jours. Le 23 octobre 1690, le château est transformé en forge pour le service du Roi.

Loué en 1697, la Marine Royale y stocke des marchandises prisent par des corsaires. La Corderie de l'arsenal récupérée par la Compagnie des Indes, le comte de Pontchartrain voit dans le château le moyen d'emmagasiner les quantités de marchandises accumulées dans sa corderie. Par malheur, le délabrement des galeries de l'antique castel était si considérable que le garde-magasin de la Marine, de Crémont, hésita à y enfermer les riches denrées et marchandises de l'Inde. Malgré les scrupules du garde-magasin qui croyait indispensable de faire exécuter des travaux de réparations fort dispendieux, il fut reconnu que tout pourrait être mis à couvert à Tréfaven, non seulement les marchandises des corsaires, mais encore le matériel des vaisseaux, sauf des affûts et des futailles qui ne craignaient pas le grand air. « S'il n'y a de découvert que les affûts et la futaille des vaisseaux le Prince-de-Prise et la Soripsée, écrivait le Ministre, ce n'est pas un grand mal et cela ne vaut pas la peine de réparer le château de Tréfaven » 23 février 1697. La Marine se décide à faire des travaux y fait des travaux en 1702 et le transforme en magasin. La Marine en prend possession en payant une rente de 450 livres au seigneur de Rohan-Guémené. Le 10 février 1720, la

Marine qui s'en sert alors de dépôt de munitions, en cède l'usage à la Compagnie des Indes. La Compagnie effectue des travaux de consolidation sur l'édifice qui durent trois ans. En 1720, le château utilisé comme prison temporaire, aurait été le lieu d'une rébellion de 250 hommes, des déportés rafflés dans les hôpitaux, envoyés de force pour la Louisiane. Il y eut 9 victimes : sept prisonniers, un soldat et un gardien. Entre 1721 et 1724, le château fait d'office d'hôpital. Puis de 1724 à 1729, il est converti en prison. Le 23 octobre 1730 le prince de Guéméné afferma le vieux château de Tréfaven à la Compagnie des Indes moyennant 340 livres par an. De Lapierre-Ménéguen représente le prince à ce contrat et de Payet, la Compagnie dont il était le directeur à Lorient. La Compagnie des Indes s'en serait alors servit comme dépôt de poudre.

Puis le 26 avril 1770, Louis XVI reprend le bail au bénéfice de la Marine Royale pour y entreposer les poudres de l'arsenal maritime. En 1781, le prince de Guéméné demande par lettre l'évacuation du site afin qu'il puisse entretenir et utiliser le lieu à sa convenance. À la révolution Française, il devient prison d'État. Puis en 1792, il est vendu comme bien national au constructeur et armateur de navires monsieur Arnoux. Transformé en bagne, le 22 août 1793, 300 forçats venant de Brest y sont enfermés. Le bagne peut contenir jusqu'à 650 forçats dont la majorité sera utilisée pour le creusement du canal de Nantes à Brest. Le bagne est transféré après la tempête de 1803 dans l'enceinte de l'arsenal maritime de Lorient, dans un bâtiment de l'ancien magasin des ventes de la Compagnie des Indes. Le 6 mars 1805, il devient un magasin à poudre, suite à un décret impérial qui oblige le propriétaire, la veuve Arnoux, à céder l'édifice en échange d'une indemnité (18 931,00 francs). Le 13 février 1900, le château essuie une nouvelle tempête et perd une partie de sa toiture. Le château souvent considéré comme étant sur le territoire de Lorient est bien présent sur le cadastre de la commune de Keryado en 1901. De la période de l'occupation allemande, il reste deux blockhaus. En 1973, les normes de sécurité pyrotechniques étant devenue plus sévères, les munitions et toutes les matières pyrotechniques sont déplacées aux poudrières du Mentre et du Sac-Quéven. Le château est alors utilisé comme lieu de stockage pour du matériel et des matières non explosives. Un centre de pyrotechnie pour la Marine Nationale occupe la poudrière jusqu'en 2001.



## **Horaires d'ouverture**

### **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)